

L'antisémitisme en Dauphiné au XIV^e siècle

par Georges Salamand

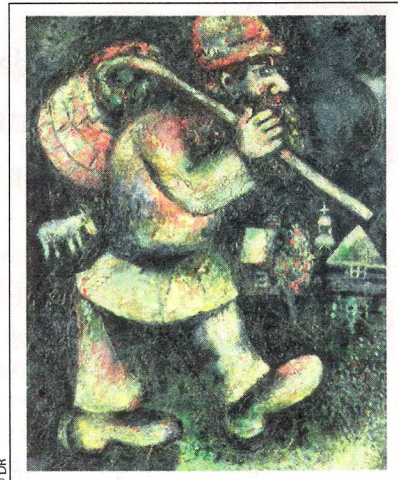
In Dauphiné, les juifs eurent à éprouver ce que la prospérité a de plus brillant et ce que l'adversité a de plus terrible, tour à tour protégés et proscrits par les mêmes dauphins, tantôt tolérés par la population et tantôt traqués comme des bêtes fauves – A. PRUDHOMME (*) –

Attestée depuis le VI^e siècle, la présence des enfants d'Israël en Dauphiné est constante, quoique soumise perpétuellement au bon vouloir du souverain et à la féroce et fanatique bêtise de la populace, surtout en période d'épidémie ou de disette. Sporadiquement victime d'ostracisme, voire de massacres, le « peuple décide » selon la formule de l'archevêque AGOBARD, cherchera son salut dans le déplacement et la fuite. Accusés d'avoir empoisonné les puits et tué des enfants chrétiens, les juifs de Valréas seront systématiquement mis à mort (1247), malgré la proximité des terres de la papauté, où ils furent longtemps tolérés, pour se mettre à l'abri du fanatisme de leurs assassins. En 1289, le concile provincial de Vienne confirmera d'ailleurs, dans un « statut » des juifs, l'obligation du port de la rouelle, signe distinctif vestimentaire en forme de roue, précurseur de la sinistre étoile jaune que durent porter, il y a peu, les coreligionnaires des prophètes. Bannis par PHILIPPE LE BEL en 1306, nombreux seront les juifs de France qui se réfugieront alors en Dauphiné, bien accueillis par HUMBERT I^{er}, puis protégés par JEAN II et GUIGUES VIII. De plus, l'expulsion des juifs des États du pape en 1322 va renforcer cette implantation, non plus seulement au Sud des États princiers (Serre, Nyons, Crest, Gap etc.), mais aussi en Bas-Dauphiné, là où Crémieu fait rapidement figure de « petite Jérusalem », à Grenoble (banquiers), ou à Alleverd (péagiers du fer). Réunie à l'initiative d'HUMBERT II, dont l'attitude à l'égard du peuple proscrit est ambiguë, l'assemblée des juifs de Moras confirmera les droits octroyés et les cens auxquels leurs coreligionnaires seront soumis en tenant théoriquement compte des interdits de nombreuses activités économiques (**). Selon PRUDHOMME, « Il (Humbert) lui importait peu que les juifs fassent de bonnes affaires pourvu que les cens et subsides qu'il leur imposait fussent payés ».

Folie criminelle

Durant l'absence du souverain, la régence de l'archevêque de Lyon, Henry de VILLARD, sur les conseils du pape, sera incontestablement plus tolérante... jusqu'en 1348, après le retour du prince, quand éclatent en Dauphiné, avec l'épidémie de peste, de véritables pogroms, à Veynes (93 meurtres), Mirabel, Orange, Valence, Vizille, suivis de massacres. Le dauphin allant jusqu'à récompenser les assassins ! En 1349, par exemple, la rumeur court qu'un enfant chrétien de La Mure aurait été livré aux juifs pour être circoncis puis crucifié. Aussitôt, l'auteur supposé de ce crime sera, vivant, coupé en deux par le milieu du corps puis brûlé, accompagné par les cris de joie d'une populace fanatisée par des justiciers (sic) laissés libres !

À la frontière de Savoie, se déroule le terrible massacre de la plupart des juifs du Pont-de-Beauvoisin, bien que ceux-ci soient apparemment



« Le juif errant », de Chagall.

respectés de tous comme médecins, maîtres de forges, commerçants ou artisans. Ces meurtres seront toujours suivis ou précédés de pillages, comme celui commis par le prieur de Montfleury faisant main basse « au nom de Dieu » sur les biens juifs, confisqués pour le trésor du dauphin et réunis au château de Montbonnot.

Il faudra enfin attendre le rattachement (1349) et le traité de Paris (1355) entre Savoie et Dauphiné, pour que de grosses communautés comportant d'importantes minorités de juifs, protégés jusqu'ici par les chartes octroyées par les comtes savoyards, soient réunies à la nouvelle province française, comme Saint-Georges d'Espéranche ou Saint-Symphorien d'Ozon, les souverains français reprenant intégralement le règlement ancien des juifs de Savoie, y compris son article XVII qui punissait « celui qui aurait secrètement ou ouvertement proféré des menaces contre les juifs, contraint alors, par la confiscation de ses biens ou tout autre moyen, de réparer ».

(*) A. PRUDHOMME : Les juifs en Dauphiné - B.A.D 1881-1882
Frédéric CHARTRAIN : La présence juive en Dauphiné au Moyen-Âge – Lyon – 2006.

(**) Ironie de l'Histoire : Moras est la ville natale de Lucien REBATET, connu pour son antisémitisme obsessionnel sous l'Occupation !



Juif portant la rouelle.